



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

intérieur et aménagement du territoire : préfectures et sous-préfectures

Question écrite n° 121560

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire sur le projet de fusion des corps administratifs du ministère de l'intérieur. En effet, en mai 2006, plusieurs organisations syndicales des personnels de préfecture et des personnels d'administration centrale et de services extérieurs se sont émues de ce projet de fusion. Elles ont demandé à cette occasion l'ajournement de ce projet gouvernemental qui concernait 50 000 fonctionnaires. Depuis cette période d'inquiétude, ce projet a cheminé, avec une certaine concertation. Il lui demande donc de lui préciser le contenu de cette concertation et le calendrier de cette réforme.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 121560

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : intérieur et aménagement du territoire (II)

Ministère attributaire : intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 avril 2007, page 3245